

# BULLETIN MUNICIPAL

## DE

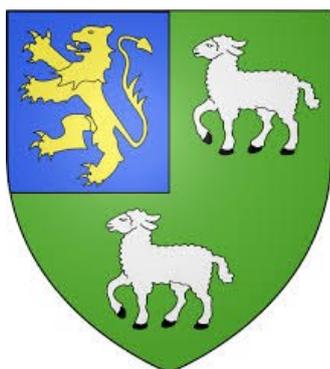
# CHAMPAGNEY

## 2015

## N°14



LE PUIITS DE LA TUILERIE



L' ALLEE DU SOUVENIR

# LE MOT DU MAIRE

Encore une année écoulee avec son lot de difficultés et de grands questionnements ( attentats, etc ) mais aussi de joies et de réussites.

2015 a vu au niveau communal la réalisation de nos prévisions de travaux, d'abord le changement de la conduite d'eau potable sur 1 km, rue de Varennes, de Nilieu, de l'Eglise et du Ruisseau. Le SIDEC a procédé à l'effacement des réseaux électriques d'une partie de la rue de Varennes et de Nilieu.

La mise aux normes de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'église et de l'ancienne cure se fera courant de cet hiver, le dossier ayant pris un peu de retard pour des raisons administratives.

Concernant notre dossier éolien, celui-ci a été déposé en août de cette année.. L'enquête d'utilité publique devrait avoir lieu en fin d'hiver et le résultat du projet devrait être connu courant de l'année 2016; Si le résultat est positif, il faudra mettre en place les différentes commissions nécessaires à la bonne réalisation de ce chantier de transition énergétique.

Un autre projet devient urgent : La fibre optique. Nous avons commencé à prendre des contacts, mais la chose n'est pas simple malgré les deux artères de communications qui passent sur notre commune ou très proche, l'une à Nilieu, l'autre sur la LGV. L'idée serait de passer de 2 à 8 mégas dans un premier temps et cela assez rapidement.

La communauté de communes Nord-Ouest Jura !!!

Suite au refus du conseil communautaire de voter le budget 2015, Mr le Préfet du Jura a demandé l'intervention de la Chambre Régionale des Comptes. Celle-ci a fait un compte rendu accablant, il va falloir régler les années de mauvaise gestion.

Tout d'abord, 25% d'augmentation des impôts locaux en 2015, puis remettre cela en 2016. Vendre un bâtiment estimé à 100 000 euros. Faire des économies à hauteur de 45 000 euros en 2015 et de 90 000 euros en 2016, chose difficile à réaliser par la Présidente.

Sachant que cette intercommunalité devra être dissoute au 31 décembre 2016, Mr le Préfet a proposé que nous allions sur le Grand Dole.

Beaucoup de questions se posent aujourd'hui sur l'avenir de notre territoire: les écoles, le foyer logement, etc( ex péri et extra scolaire) . Le C.M. après étude du dossier a pris la décision d'aller au Grand Dole qui nous semble être la meilleure solution.

Un petit souci que j'ai bien trop souvent, les chiens errants. Je demande aux propriétaires de faire le nécessaire pour que leurs animaux aient au moins un collier avec leur nom ou un numéro de téléphone.

Rue Principale, suite à la pose des radars de contrôle, un projet de régulation de vitesse sera mis en place courant 2016.

Comme le veut la tradition, je vous invite le samedi 09 janvier à 17h00 à la cérémonie des vœux organisée par le conseil municipal, au cours de laquelle nous pourrons partager un moment de convivialité.

Le maire,  
Pierre VERNE

Remerciements à toutes les personnes qui ont élaboré ce bulletin.



PLUS D'INFORMATIONS SUR CHAMPAGNEY SE TROUVENT SUR LE SITE  
INTERNET DE LA COMMUNE .

[www.champagneymairie.com](http://www.champagneymairie.com)

# LE CONSEIL MUNICIPAL



LE MAIRE : Pierre VERNE

LES ADJOINTS :

1er adjoint : Alexandre KOREIBA

2ème adjoint : Martial PIOT

3ème adjoint : Noël BARBIER

LES CONSEILLERS :

Patrick EMERY

Olivier PARIS

Claude JOSSERAND

Delphine SOITTOUX

Maryvonne LANAUD

Gilles BURE

François GUYON

MAIRIE DE CHAMPAGNEY 39290

2 RUE DE L'EGLISE

TEL: 03 84 70 22 41

E.mail : [mairie.champagney39@orange.fr](mailto:mairie.champagney39@orange.fr)

Internet : [www.champagneymairie.com](http://www.champagneymairie.com)

# LES TRAVAUX EN 2015



REPLACEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE DE LA RUE DE VARENNES ET DE L'EGLISE  
PAR L'ENTREPRISE PETITJEAN.



RESTAURATION DU Puits DE LA  
TUILERIE PAR GILLES, PIERRE ET LES  
EMPLOYES COMMUNAUX.



ENFOUISSEMENT DES RESEAUX EDF ET  
TELECOM PAR L'ENTREPRISE DEMONGEOT.





DEMONTAGE DU MUR A L'INTERIEUR DU LAVOIR DE LA TUILERIE POUR AGRANDIR L'ABRI BUS POUR NOS ELEVES PAR PASCAL ET CREATION D'UNE PLATEFORME POUR ATTENDRE LE BUS EN TOUTE SECURITE PAR STEPHANE DUREY.



POSE D'UN BICOUCHE RUE DE VARENNES ET DE L'EGLISE PAR L'ENTREPRISE MONTHOLIER.



L'ENTREPRISE DEMONGEOT POSE LES NOUVEAUX LAMPADAIRES LE 19 NOVEMBRE ET ENLEVE LES POTEAUX CIMENT LE 14 DECEMBRE 2015.



JUILLET 2015: CURAGE DES BOUES DANS  
LE LAVOIR FONTAINE DE LA TUILERIE  
PAR STEPHANE DUREY , GILLES ET PIERRE.  
6 BENNES ONT ÉTÉ REMPLIES.  
MERCİ A MR VILALLONGA POUR LE PRET  
D'ELECTRICITE POUR LA POMPE A EAU.



MAI 2015: RESTAURATION DE LA CROIX DE  
LA TUILERIE PAR LES EMPLOYES  
COMMUNAUX ET GILLES.

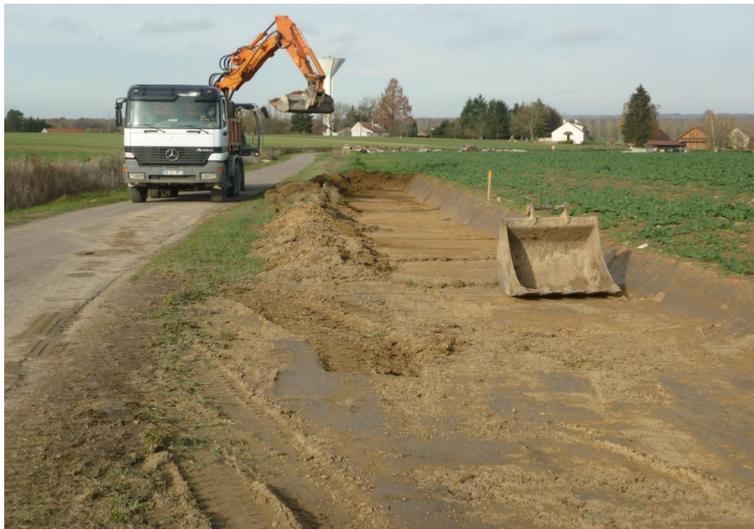
ENTRETIEN DES ESPACES VERTS PAR LES  
EMPLOYES COMMUNAUX AVEC LA  
NOUVELLE TONDEUSE.



DECEMBRE 2015: REFECTION D'UNE PARTIE DE LA PLACE DU PAQUE ET DE LA RUE DE LA  
MAIRIE AVEC LA POSE D'UN BICOUCHE PAR L'ENTREPRISE MONTHOLIER.



COMME LE VEUT LA TRADITION , LA CRECHE DE NOEL A ÉTÉ REALISEE DANS L'EGLISE PAR  
ODILE, ANDREE, DELPHINE ET MARYVONNE.



ELARGISSEMENT DE LA RUE DES MEIX SUR  
NILIEU PAR L'ENTREPRISE MONTHOLIER SUR  
UNE LONGUEUR DE 730 ML.



04 DECEMBRE 2015: POSE D'UN BICOUCHE  
RUE DES MEIX A NILIEU PAR L'ENTREPRISE  
MONTHOLIER.

# ALLEE DU SOUVENIR

NOVEMBRE 2015: REMPLACEMENT D'UNE DIZAINE D'ERABLES PAR GILLES, NOËL ET OLIVIER. PUIS MISE EN PLACE AU PIED DE CHAQUE ARBRE PAR GILBERT, GILLES, NOËL ET PASCAL DE BORNES NOMINATIVES REALISEES PAR GILBERT.



# NOTRE FORÊT

L'affouage 2015 / 2016 se trouve dans les parcelles 27 / 34 / 43 et 55. 26 affouagistes sont inscrits et nous avons distribués 518 stères de houppiers et il reste encore du bois dans les parcelles 34 et 43.



Les ventes de bois 2015: Nous avons réalisé 120 366 euros de vente de bois qui se décompose en 92 136 euros provenant de grumes des parcelles 27 / 34 / 43 / 55 et 60 puis 26 994 euros de bois de chauffage et 1236 euros d'affouage pour une prévision de 80 000 euros estimée.



Les travaux sylvicoles : Cette année nous avons dégagés mécaniquement et manuellement les parcelles 3 / 7 / 18 / 19 / 20 / 27 / 37 / 39 / 56 et 61 pour une surface de 39 ha. Dans la parcelle 7 , nous avons fait un essai de labour avec notre charrue à disques dans les rangs envahit par la molinie.

Les 10400 chênes plantés dans les parcelles 1 / 3 / 42 et 50 en début 2015 par l' ONF ont un taux de réussite de 85 à 95% et les 100 arbres fruitiers et bois précieux ont tous repris.

En 2016 , seront mis en préparation les parcelles 49 et 60 pour plantation.

Grace au savoir faire de nos employés communaux, 994 heures de travail ont été réalisé en forêt, qui a un développement luxuriant.



LA FORÊT COMTOISE...  
UN ENJEU ECONOMIQUE, SOCIAL  
ET ENVIRONNEMENTAL

DONT LA MOITIE DE LA SURFACE EST COMMUNALE.

713 300 ha soit 44% du territoire régional.

143 millions de m<sup>3</sup> de bois sur pied

avec 70% de feuillus pour 30% de résineux.

Sur les 1785 communes de Franche-Comté,

1740 sont propriétaires d'une forêt.

Ces communes regroupent 350 000 ha,

soit 22% du territoire régional.

La forêt communale représente

1% des propriétaires forestiers,

50% de la surface forestière et

60% des volumes de bois récoltés.

FNCOFOR



DANS LA PARCELLE 40, REFECTION DES FOSSES ET POSE D'ACQUEDUCS POUR PERMETTRE LE BOUCLAGE AVEC LE CHEMIN DE L' A.F. AUX ESSARDS PAR STEPHANE DUREY.

## INFOS DIVERSES 2015



03 JANVIER 2015 : VŒUX DE MR LE MAIRE ET DE SON CONSEIL MUNICIPAL DANS LA SALLE DE LA MAIRIE, SUIVI D'UN POT DE L'AMITIE , ET DE LA DEGUSTATION DE LA GALETTE DES ROIS.



27 MARS 2015: MISE EN PLACE D'UN PARKING DE COVOITURAGE A L'ENTREE DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNEY SUR LA RD 112.



29 MAI 2015: CEREMONIE DE REMISE DE LA LEGION D'HONNEUR A MR WITTMANN PAR MR LE PREFET DU JURA.



OCTOBRE 2015 : INSTALLATION SUR LA COMMUNE DE CHAMPAGNEY ET LE HAMEAU DE LA TUILERIE DE RADARS PAR LA D.D.T. POUR LE CONTRÔLE DES VEHICULES. COMPTAGE, TYPE DE VEHICULE, HORAIRE DE PASSAGE ET VITESSE . ENTRE LE 05 ET LE 13 OCTOBRE , 6428 VEHICULES ETAIENT AU DESSUS DE 50 KM/H.



11 NOVEMBRE 2015: CEREMONIE DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS, SUIVI DU VERRE DE L' AMITIE.

UNE CARTE AVEC LA LIGNE DE FRONT EN 1915, ET LES FRONTIERES ACTUELLES DE LA FRANCE ÉTAIT EXPOSEE PAR GILLES DANS LA SALLE DE LA MAIRIE.



## Association Champagne Loisirs et Culture au Féminin

En mars 2014, à l'initiative de plusieurs femmes de la commune, a été créé l'Association Champagne Loisirs et Culture au Féminin (ACLCF).

Activités ACLCF sont composées de différents ateliers : scrapbooking, mosaïque, patchwork, aquarelle, pâte fimo, arts de la table, arts du fil, ateliers créatifs. Les adhérentes se réunissent, selon un planning établi, une fois par semaine au sein des ateliers décrits précédemment.

En juin 2015 l'association avait organisé une sortie - visite le Château de Champlitte, le Musée Départemental des arts et traditions populaires ». Les participants ont découvert l'histoire du Château, la vie paysanne, le travail des artisans (travaux du cuir, du chanvre, du fer, de la dentelle), l'évocation des lieux communautaires (épicerie, café, salle de classe, fête foraine), les métiers ambulants (rétameur, rémouleur, vitrier) et autres colporteurs.



En juillet 2015 les membres de l'association ont visités « l'Exposition de patchwork » de Janine Guenin à la Chapelle de Ranchot. Depuis 2000 elle pratique la peinture décorative qui s'applique aux meubles, mais aussi à tous les objets de la vie en bois ou en métal et patchwork depuis 2002.



En août 2015 l'association avait organisé une balade en calèche à Dole, avec un départ sur le quai de la calèche tirée par 2 chevaux comtois. Une balade très intéressante pour visite du vieux Dole.



7 décembre 2015 traditionnelle goûter St. Nicolas avec Monsieur le Maire Pierre Verne.



Les différents succès de l'ACLCF en 2015 enchantent ses adhérentes qui planifient encore plus de nouvelles adhésions en 2016.

Contact : [ludakoreiba@yahoo.fr](mailto:ludakoreiba@yahoo.fr)

# CHASSER EST UN LOISIR, LE DECOUVRIR EST UN PLAISIR.



Sous l'égide de la Fédération des chasseurs du Jura, l'ACCA ( association communale de chasse) du village participe chaque année à la journée « un dimanche à la chasse »



« Chasser est un loisir, le découvrir est un plaisir » :la citation est du président de l'ACCA de Champagny, Gilbert PAVESI. Une association qui compte vingt-trois chasseurs.

« Chasser les idées préconçues »

Cette opération qui se perpétue depuis trois ans sur la commune, sous la responsabilité de Gilbert PAVESI, a été renouvelée ce dimanche. Elle a permis à sept personnes invitées et non initiées de découvrir la pratique de la chasse. Avant de partir en action pour la battue en forêt, le président a rappelé les consignes de sécurité et a demandé aux sept invités de se vêtir d'un gilet fluorescent. Il explique d'ailleurs de nombreuses mesures de sécurité ont été prises et nous les respectons, car il faut savoir que sur la commune, le territoire de chasse est vaste avec 1000 ha de plaine et environ 500 ha de bois en comptant les bois privés.

Quant au maire Pierre VERNE, présent lors du départ du groupe de chasseurs, il voit cette opération d'un bon œil.

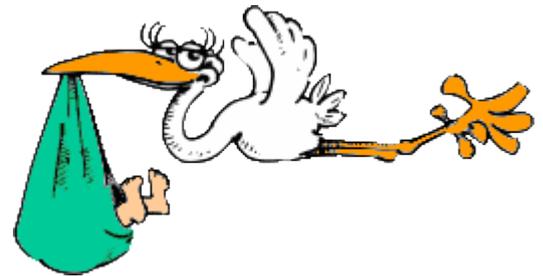
« Elle sensibilise les personnes non initiées et les chasseurs à vivre ce loisir autrement. La chasse permet de réguler le gibier sur nos territoires communaux. Cette opération permet à notre société moderne de chasser les idées préconçues qu'elle a sur les chasseurs, elle permet aussi de découvrir la nature et de vivre cette passion de la chasse aux côtés de personnes initiées.

Le président a aussi précisé que le territoire de chasse de la commune bénéficie d'une bonne reproduction du gibier en chevreuils, sangliers et lièvres.

# ETAT CIVIL 2015

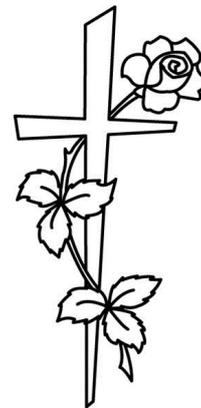
## NAISSANCES

MAIRET Juliette	09/02/2015
COUCHY Maneylio	11/05/2015
GARING Léonie	06/08/2015
HENAULT Timéo	14/09/2015
RADIDEAU ANNOVAZZI Emma	11/10/2015
EMIDOF Maélys	30/10/2015



## DECES

VEURIOT Marthe (MANTRAND)	01/05/2015
VEURIOT Roger	23/05/2015
ROZE Marguerite (BELTRAMELLI)	15/08/2015
MAILLET Josette (NEIBECKER)	11/09/2015



## NUMEROS UTILES

POMPIERS .....	18.....	112
SAMU.....	15	
GENDARMERIE.....	17.....	0384702035
SYNDICAT DES EAUX.....	0384703438	
FEMMES BATTUES .....	3919	
ENFANT MALTRAITE.....	119	
ENFANT DISPARU.....	116000	
SANS ABRI.....	115	
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.....	3939	



EN 2016 , LES POUBELLES AVEC COUVERCLES ( BLEU OU JAUNE ) DECHETS RECYCLABLES , SERONT RAMASSEES LES SEMAINES PAIRES

# POMPIERS DE THERVAY

Effectif: 21 sapeurs pompiers

En 2015, 5 nouvelles recrues et 1 seul départ.

6 sapeurs pompiers décédés en service en 2015 dans le Jura .



Le centre de secours a effectué 158 interventions :

110 secours à personnes dont 27 d'urgence

12 accidents sur la voie publique

12 opérations diverses

24 incendies dont 7 feux de cheminées

Ces interventions représentent presque 1000 heures de travail.

Nos objectifs :

Regrouper des jeunes de 13 à 16 ans pour promouvoir leur sens civique et leur esprit de dévouement.

Assurer une formation civique et théorique enrichissante sur le plan personnel.

Préparer par des cours théoriques, des démonstrations pratiques et sportives, à la fonction de sapeur pompier.

Faciliter le recrutement ultérieur de sapeurs pompiers volontaires ou professionnels.

L'enjeu pour 2016 sera de faire une nouvelle vague de recrutement (jeunes de 13 à 14 ans).

Je souhaite aussi mettre à l'honneur nos sportifs qui se sont distingués en 2015 en participant aux épreuves sportives.

Lieutenant Chef Stéphane ECARNOT

## EXTINCTION ECLAIRAGE PUBLIC

L'extinction de l'éclairage public donne de très bons résultats.

En août 2014, la consommation sur une année était de 35839 kwh,

En août 2015, elle est de 16812 kwh, soit une baisse de **53.09%**,  
soit une économie de plus de 1700 €.



# LES CONSEILS MUNICIPAUX

## **COMMUNE DE CHAMPAGNEY**

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2015**

Présents : MM Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, François GUYON, Claude JOSSERAND, Alexandre KOREIBA, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Pierre VERNE.

Excusée : Mme Delphine SOITTOUX (pouvoir à M Pierre VERNE)

Absent : M François GUYON

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne LANAUD

### **SUITE A DONNER A LA NOTIFICATION DE JUGEMENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU 04 DECEMBRE 2014**

Cette délibération annule et remplace la délibération 2014-58 du même objet prise le 19 décembre 2014

Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'habiliter monsieur le maire à relever appel du jugement rendu par le tribunal administratif de Besançon n°1300030 du 4 décembre 2014 par lequel le tribunal a rejeté le recours en annulation de la commune de Champagney dirigé contre l'arrêté préfectoral du 21 novembre 2012 décidant la modification du périmètre de la communauté de communes Nord-Ouest Jura et d'intégrer la commune de Champagney dans ladite communauté de communes. Il est demandé à monsieur le maire de saisir la cour administrative d'appel de Nancy pour obtenir :

- L'annulation de l'arrêté préfectoral du 21 novembre 2012 précité ;
- La réformation et l'annulation du jugement rendu le 4 décembre 2014 par le Tribunal administratif de Besançon.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 20 h 30.

**COMMUNE DE CHAMPAGNEY****CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2015**

Présents : MM Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Alexandre KOREIBA, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Delphine SOITTOUX, Pierre VERNE.  
Excusée : M François GUYON (pouvoir à M Pierre VERNE)

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne LANAUD

**COMPTES ADMINISTRATIFS**

Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité par le conseil municipal (le maire ne prend pas part au vote) avec les résultats de clôture suivants :

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE
ASSAINISSEMENT	22 718.40	6 893.58	29 611.98
FORET	78 445.88	-48 041.77	30 401.11
LOTISST RUE DES CORVEES	0	7 757.74	7 757.74

**COMPTES DE GESTION**

Les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité par le conseil municipal.

**AFFECTATIONS DES RESULTATS**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reprendre les résultats ci-dessus dans les budgets primitifs 2015.

**BUDGETS 2015**

BUDGET FORET 2015	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		30 404	48 042	
Prévisions 2015	102 100	82 150	40 500	88 542
TOTAL	102 100	112 554	88 542	88 542

**ASSAINISSEMENT 2015**

Résultats reportés		22 718		6 893
Prévisions 2015	49 190	46 150	29 583	22 690
TOTAL	49 190	68 868	29 583	29 583

**BUDGET LOTISSEMENT RUE DES CORVEES 2015**

Résultats reportés				7 757
Prévisions 2015	80 744	80 744	59 744	62 544
TOTAL	80 744	80 744	59 744	70 301

**TRAVAUX D'ELECTRIFICATION D'ECLAIRAGE PUBLIC ET D'INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES - BUBVENTION DU SIDEC - CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE UNIQUE**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le projet de convention.

**MODALITE DE LA REPARTITION FINANCIERE DE LA GESTION DE LA HALTE GARDERIE « LA NOUNOURSERIE » A MOISSEY**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la décision d'affecter le passif de la halte-garderie « la nounourserie » de Moissey en totalité à la communauté de communes Nord-Ouest Jura.

**DUREE AMORTISSEMENT SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'amortir le schéma directeur d'assainissement sur une durée de cinq ans.

**DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT DU SYNDICAT DES EAUX**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de désigne monsieur Alexandre KOREIBA comme délégué suppléant de la commune de Champagny au syndicat des eaux de Montmirey Le Château.

**CONVENTION DE SERVITUDE**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la convention de la société d'études techniques et topographiques (SE2T), afin de procéder aux études et démarches préliminaires aux travaux d'effacement des réseaux basse tension et d'éclairage public pour les rues de Varennes et Nilieu sur la commune de Champagny.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- Le conseil municipal a abordé les problèmes de fonctionnement du pôle scolaire de DAMMARTIN.
- Le conseil municipal a composé le bureau électoral de CHAMPAGNEY pour les élections départementales du 22 et 29 mars 2015.3

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 24 h 00.

Présents : MM Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, François GUYON, Alexandre KOREIBA, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Delphine SOITTOUX, Pierre VERNE.

Absent : M Claude JOSSERAND

Secrétaire de séance : Mme Delphine SOITTOUX

**PARTICIPATION AU SIAER**

Le conseil décide à l'unanimité de financer la participation annuelle d'un montant de 3 798.87 € à l'aide de ressources non fiscales.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal (le maire ne prend pas part au vote) avec les résultats de clôture suivants :

<b>BUDGET</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>ENSEMBLE</b>
PRINCIPAL	<b>100 016.40</b>	<b>-32 086.01</b>	<b>67 930.39</b>

**COMPTE DE GESTION 2014**

Le compte de gestion du budget communal est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

**AFFECTATION DES RESULTATS 2014**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reprendre les résultats ci-dessus dans le budget primitif 2015.

**TAUX DES 4 TAXES COMMUNALES**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier le taux des taxes communales  
TH 21 % - TFB 14.50 % - TFNB 24.80 % -Cotisation foncière des entreprises 18 %

**ACCESSIBILITE**

Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et considérant la nécessité pour la commune de rendre l'église et l'ancienne cure accessibles à tous, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'engager les travaux nécessaires à la mise en accessibilité (estimés à 89 640 € TTC). Une subvention de 30% sera demandée

**BUDGET 2015**

<b>BUDGET PRINCIPAL 2015</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>	
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Résultats reportés		67 930	32 087	
Prévisions 2015	366 300	298 370	429 500	461 587
TOTAL	366 300	366 300	461 587	461 587

**ECLAIRAGE PUBLIC**

L'éclairage public du village est vétuste. Le conseil municipal décide de le rénover avec le concours SIDEK. Les travaux sont estimés à 24 000 € TTC. Une subvention de 50 % sera demandée.

**SECURITE ROUTIERE**

Le conseil municipal attend le diagnostic du conseil général du Jura.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- MENUS PRODUITS FORESTIERS : le conseil municipal refuse la proposition de vente des menus produits forestiers car celle-ci est trop faible. Le bois (environ 8 stères) sera vendu à 15 € minimum le stère. Faire une offre en mairie jusqu'au vendredi 24 avril 2015.
- CONSULTATION AMIABLE : le conseil municipal accepte la consultation amiable de 3 lots : article 20 à 6.50 € HT le stère, l'article 21 à 12.63 € HT le stère et l'article 22 à 14.82 € HT le stère.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 22 h 00.

Présents : MM Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Claude JOSSERAND, Alexandre KOREIBA, Olivier PARIS, Martial PIOT, Pierre VERNE.

Excusées : MM Maryvonne LANAUD (pouvoir à Pierre VERNE), Delphine SOITTOUX

Absents : MM Patrick EMERY, François GUYON

Secrétaire de séance : M Alexandre KOREIBA

**BUDGET PRINCIPAL DECISION MODIFICATIVE N° 01**

Le conseil décide à l'unanimité DECIDE d'effectuer les modifications suivantes :

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	
	<b>Diminution sur crédits ouverts</b>	<b>Augmentation sur crédits ouverts</b>
<b>DESIGNATION</b>		
D 2041582-17 : GFP Bâtiments et installations – Effacement de réseaux		110 000.00 €
<b>TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées</b>		<b>110 000.00 €</b>
D 238-17 : Avances versées /cdes immos corporelles – Effacement de réseaux	110 000.00 €	
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>110 000.00 €</b>	

**BUDGET FORET DECISION MODIFICATIVE N° 01**

Le conseil décide à l'unanimité DECIDE d'effectuer les modifications suivantes :

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES</b>	
	<b>Diminution sur crédits ouverts</b>	<b>Augmentation sur Crédits ouverts</b>
<b>DESIGNATION</b>		
R 1068 : Excédents de fonctionnement	48 042.00 €	
<b>TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section</b>	<b>48 042.00 €</b>	
R 1068 : Excédents de fonctionnement		48 042.00 €
<b>TOTAL R 10 : Dotations Fonds divers Réserves</b>		<b>48 042.00 €</b>

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 18 h 30.

Présents : MM Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Alexandre KOREIBA, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Delphine SOITTOUX, Pierre VERNE.

Excusé : M Claude JOSSERAND (pouvoir à Pierre VERNE),

Absents : MM Patrick EMERY, François GUYON

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne LANAUD

**MISE EN ACCESSIBILITE DE L'EGLISE ET DE L'ANCIENNE CURE**  
**VALIDATION DU CHOIX DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider l'avis de la commission d'appel d'offres et de retenir les entreprises FRANCIOLI, Serrurerie LANAUD et PROSSECO pour les travaux de mise en accessibilité de l'église et de l'ancienne cure. Le montant total de ses travaux s'élève à 72 059.02 TTC (60 049.18 € HT).

**MISE EN ACCESSIBILITE DE L'EGLISE ET DE L'ANCIENNE CURE**

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'engager les travaux nécessaires à la mise en accessibilité (estimés à 89 640 € TTC). Une subvention de 40% sera demandée, au lieu de 30 % lors du conseil municipal du 10 avril 2015.

**REALISATION D'UN CONTRAT DE PRET POUR LE PREFINANCEMENT DU FCTVA**

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'autoriser le maire à souscrire auprès de la caisse de dépôts et consignations (CDC) un contrat de prêt d'un montant de 15 000 € à 0 %.

**EMPRUNT AUPRES DU CREDIT MUTUEL POUR LES TRAVAUX 2015**

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'autoriser le maire à souscrire auprès du Crédit Mutuel un prêt d'un montant de 100 000 € pour les travaux 2015.

**RAPPORT ANNUEL DU SERVICE ASSAINISSEMENT 2014**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le rapport du service assainissement 2014.

**CONVENTION COVOITURAGE**

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'autoriser le maire à signer la convention de l'air de covoiturage avec le conseil départemental du Jura.

**CONTRAT D'APPRENTISSAGE**

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'accepter un contrat d'apprentissage pendant deux ans avec le CFAA du Doubs de Châteaufarine.

**QUESTIONS DIVERSES :**

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 22 h 00.

Présents : MM Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Alexandre KOREIBA, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Delphine SOITTOUX, Pierre VERNE.

Absent : M François GUYON

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne LANAUD

### **REGLEMENT DU SERVICE ASSAINISSEMENT : CONTROLE DE CONFORMITE**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le tarif des contrôles de conformité à 100 €.

### **REGLEMENT DU SERVICE ASSAINISSEMENT**

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le règlement du service de l'assainissement collectif de la commune de Champagney.

### **TARIF AFFOUAGE 2015/2016**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide qu'un acompte de 30 € devra être remis par chaque affouagiste au moment de la délivrance de son lot. Le tarif pour la délivrance du solde des parcelles 27, 34, 43 et 55 sera de 4 € le stère.

Les inscriptions auront lieu :

- le mardi 20 octobre 2015 de 16 h à 18 h.
- le vendredi 23 octobre 2015 de 10 h à 12 h.

### **PRESENTATION DU RAPPORT DU SYDOM**

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel 2014 du SYDOM.

### **REPLACEMENT DE L'ATESAT**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas prendre d'aide à l'assistance de la gestion routière.

### **REPLACEMENT DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION FONCIERE**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de proposer messieurs Noël BARBIER, Gilles BURE, Claude JOSSERAND et Martial PIOT pour faire partie du bureau de l'association foncière de Champagney

### **MODE DE PAIEMENT PAR VOIE ELECTRONIQUE**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de la mise en place du projet « TIPI » (Titres payables par Internet), ce traitement informatique devrait permettre aux usagers de payer en ligne, via internet, toutes les créances de la commune.

### **TRAVAUX CHEMIN RUE DES MEIX**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider l'avis de la commission d'appel d'offres et de retenir l'entreprise SA MONTHOLIER 39800 MONTHOLIER pour l'élargissement de la rue des Meix. Le montant du devis s'élève à 27 180 € HT.

### **AMENAGEMENT DU CIMETIERE**

le conseil municipal décide de mettre en place 6 cavurnes, le montant de la concession sera de 400€ pour 30 ans (avec cavurne).

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- TRAVAUX VOIRIE : dans les semaines à venir les rues de Varennes, de l'Eglise et du ruisseau seront restaurées par un bicouche.
- TRAVAUX MENUISERIE : la porte d'accès aux 2 logements au-dessus de la mairie sera changée car celle-ci est défectueuse.
- SECURITE ROUTIERE : des radars enregistreurs sont actuellement mis en place pour donner les caractéristiques de la circulation de la DR 112 et de la rue du Colonel Champion.
- EMBAUCHE : le conseil municipal décide d'embaucher madame GORDA à la place de madame MISIR pour l'entretien des locaux de la mairie.
- ABRI BUS : le conseil municipal décide d'agrandir l'abri bus de la Tuilerie.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 23 h 00.

Présents : MM Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Alexandre KOREIBA, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Delphine SOITTOUX, Pierre VERNE.

Absent : M François GUYON

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne LANAUD

### **PRESENTATION DU PROJET DE SCHEMA DE RATIONALISATION DES E.P.I.C. A FISCALITE PROPRE ET DECISION A PRENDRE**

Monsieur le maire présente le projet de schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI), le conseil municipal, à l'unanimité, décide de suivre les propositions exposées dans le schéma départemental de coopération intercommunal et de son rattachement au Grand Dole comme proposé.

### **SUITE A DONNER A LA DECISION DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'APPEL DE NANCY SUR NOTRE REQUETE CONTRE MONSIEUR LE PREFET DU JURA**

Ce point est reporté au prochain conseil.

### **AJOUT DE LA PARCELLE FORESTIERE 32 A L'ETAT D'ASSIETTE 2016**

Sur proposition de l'O.N.F, le conseil municipal décide à l'unanimité, la délivrance aux affouagistes des parcelles forestières 10, 49, 25 et 32 et les grumes de toutes les parcelles seront vendues en adjudication.

### **RAPPORT ANNUEL 2014 DU S.I.C.T.O.M. DE LA ZONE DE DOLE**

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel 2014 du SICTOM

### **RAPPORT SUR LA POSE DES RADARS DE CONTROLE DE VITESSE**

Le maire fait lecture du rapport concernant la pose des radars de contrôle de vitesse et précise qu'il proposera des travaux de mise en sécurité sur les rues concernées au budget 2016.

### **PRISE EN NON-VALEUR DE QUELQUES DEBITEURS INSOLVABLES**

Cette décision est reportée au prochain conseil municipal courant décembre.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- SUPPRESSION DU CCAS : monsieur le maire propose au conseil municipal la suppression du budget CCAS de la commune de Champagny pour l'intégrer au budget principal.
- RAPPORT SUR L'AFFOUAGE 2015/2016 : monsieur Noël BARBIER expose au conseil municipal qu'il y a 26 affouagistes inscrits, 518 stères houppiers distribués et il reste du bois dans les parcelles 34 et 43.
- DISSOLUTION DU COMITE DES FETES : à suite de la dissolution du comité des fêtes de Champagny, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la passation de l'actif à la commune de Champagny. Et accepte la cession du chapiteau avec ses équipements sous réserve de l'avis de la sous-préfecture.
- NOEL DES ENFANTS : la commune participera au Noël des enfants de Champagny qui aura lieu le samedi 05 décembre 2015 à 14 heures à la salle de la mairie.
- VŒUX DU MAIRE ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX : les vœux du maire et de son conseil municipal auront lieu le samedi 09 janvier 2016 à 17 heures à la salle de la mairie.
- BULLETIN MUNICIPAL : une équipe commence à travailler sur le bulletin municipal 2015.
- COLIS DES PERSONNES AGEES : le conseil municipal prépare les colis des personnes âgées.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 22 h 45.

Présents : MM Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Alexandre KOREIBA, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Delphine SOITTOUX, Pierre VERNE.

Excusé : M Claude JOSSERAND (pouvoir à Pierre VERNE)

Absents : MM Patrick EMERY, François GUYON

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne LANAUD

### **SUITE A DONNER A LA DECISION DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas soumettre au conseil d'Etat l'arrêt de la cour d'appel de NANCY concernant l'arrêté du 21 novembre 2012 du préfet du Jura.

### **OUVERTURE DE CREDIT EN INVESTISSEMENT**

Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'ouvrir des crédits en dépenses d'investissement pour la somme de 40 000 euros pour le paiement des travaux d'accessibilité avant le vote du budget primitif 2016.

### **PRISE DE NON VALEUR**

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'admission en non-valeur des sommes proposées par le trésor public.

### **BUDGET FORET DECISION MODIFICATIVE N° 5**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'effectuer les modifications suivantes :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
61524 entretien bois et forêts	+ 2 500.00 €	
6215 personnels affectés par collectivité	+ 4 880.00 €	
7022 Coupes de bois		+ 7 380.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 380.00 €</b>	<b>7 380.00 €</b>

### **BUDGET ASSAINISSEMENT DECISION MODIFICATIVE N° 1**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'effectuer les modifications suivantes :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>
6218 Autres personnels extérieurs	+ 150.00 €
022 Dépenses imprévues	- 150.00 €

### **BUDGET PRINCIPAL DECISION MODIFICATIVE N° 4**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'effectuer les modifications suivantes :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
61523 (011) Entretien voies et réseaux	+ 2 000.00 €	
64168 (012) Autres	- 2 000.00 €	
<b>INVESTISSEMENT</b>		
2315 (041) Immos en cours install. Techniques	+ 14 831.00 €	
238 (041) Avances versées / cdes immos corpor		+ 14 831.00 €

### **CONVENTION POUR MANDAT DE VENTE IMMOBILIERE**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accepter le mandat de vente proposé par la SARL « VAL DE SAONE TRANSACTION » pour la vente des cinq parcelles du lotissement des Corvées et autorise le maire à signer tous documents relatif à ce dossier.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- VENTE DE BOIS : Tout le bois de chauffage proposé à la vente a été vendu
- CONTRAT D'OBJECTIF COFOR : Ce contrat entre l'ONF, la COFOR et l'Etat sera signé début 2016.
- ECLAIRAGE PUBLIC : Du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015, l'arrêt de l'éclairage public entre 23 h et 6 h a permis une économie de plus de 1700 euros.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 21 h.

